



DÉLIBÉRATION N°2026/04/12

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal pour la Piscine de Montataire

L'an deux mille vingt-six le 14 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent dûment convoqué s'est réuni à la salle Art et Culture sous la présidence de Monsieur VIOLA Laurent, Maire,

Etaient présents : Laurent VIOLA / Daniel ROLLAND / Céline TURPIN / Claude WAMBA / Virginie SASSIN / Xavier EUVERTE / Nadine NAHAS / Mathieu GUÉRIDON / Cinthia CARLIER / Laurent DAIME / Véronique TÊTEFORT / Fabrice SPECQUE / Céline CARTIER / Yves BLANCHARD / Gwenaëlle BRAULT / François AMIOT / Frédéric DÉTAVE / Anna SCALA / Claude WOZNIAK-LECLERCQ / Sylvie POYÉ / Frédéric BESSET / Laurent TARASSI / Christelle TERRE / Estelle SUEUR

Etaient absents : Nadia AMAR (pouvoir à M. Xavier EUVERTE) - Laétitia LAHORTE (pouvoir à M. Daniel ROLLAND) - Jean-Michel MAZET (pouvoir à Frédéric BESSET)

Secrétaire de séance : Céline CARTIER

En exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 3

Votants : 27

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Syndicat Intercommunal pour la Piscine de Montataire comprend les communes de Montataire, Thiverny, Saint-Leu d'Esserent et Saint-Maximin. Conformément à ses statuts, il appartient au conseil municipal de désigner les quatre délégués siégeant au comité syndical.

Sur la proposition de Monsieur VIOLA, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne ainsi qu'il suit les délégués au Syndicat Intercommunal pour la Piscine de Montataire :

- Nadine NAHAS
- Cinthia CARLIER
- Laurent DAIME
- Gwenaëlle BRAULT

Adopté à la majorité

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Saint Leu d'Esserent, le 14 avril 2026

Date de la convocation le 8 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Céline CARTIER

Le Maire,

Laurent VIOLA